

# Bilan de la santé des forêts

## Département des Alpes-Maritimes

### Année 2020



## Résumé

Si l'année 2020 s'est illustrée comme l'année de la grande pandémie mondiale, elle reste une année relativement calme d'un point de vue phytosanitaire dans les Alpes-Maritimes. Les suivis spécifiques et ceux des organismes invasifs n'ont révélé qu'une tendance générale stable des problèmes phytosanitaires dans notre département. Que ce soit la stabilisation des attaques de la pyrale du buis qui étaient très violentes ces dernières années ou bien la stabilité des populations de chenilles processionnaires du pin, on ne recense pas d'aggravation notable du reste des essences hormis la situation toujours critique du sapin pectiné en montagne.

Néanmoins, quelques faits marquants ont jalonné cette année particulière. On notera l'extension de *Epinotia Subsequana* dans les sapinières de l'Ouest du département mais aussi les attaques de *Meria Laricis* sur les mélèzes des hautes vallées.

D'un point de vue météorologique, l'année 2020 est celle de la tempête Alex survenue en octobre et ayant causé d'importants dégâts matériels et humains sur les vallées de la Vésubie et de la Roya. Un épisode méditerranéen d'une ampleur sans précédent, mais n'ayant causé que peu ou pas du tout de dégâts forestiers.

## Bilan météorologique par saison

	Hiver 2019-2020	Printemps 2020	Été 2020	Hiver 2020
<b>Températures</b>	Excédent par rapport à la normale (+2°C à +2.5°C en moyenne).	Excédent par rapport à la normale (+ 1°C à +1.5°C).	Valeurs proches de la normale.	Valeurs proches de la normale (0°C à +0.5°C).
<b>Pluviométrie</b>	Valeurs proches de la normale (+10% de précipitations).	Excédent par rapport à la normale (+50% à +80% de précipitations).	Excédent par rapport à la normale (+30% à +40% de précipitations).	Déficit par rapport à la normale (-30% à -40% de précipitations). Répartition inégale moins d'eau à l'Ouest et plus d'eau à l'Est du département (tempête Alex).
<b>Impact forestier</b>	D'une manière générale, l'année 2020 dans les Alpes-Maritimes est plus chaude et plus arrosée par rapport à la moyenne de ces trente dernières années. On observe néanmoins, une répartition différente des précipitations avec un déficit lors des périodes hivernales où le manteau neigeux est moins abondant mais un excédent de précipitations au printemps. Ce changement est récurrent ces dernières années et engendrera forcément un impact sur les forêts des Alpes-Maritimes qui, pour l'instant, nous est inconnu.			

## Etat sylvosanitaire des principales essences forestières

Essences	Principaux problèmes
Chêne pubescent	Bupreste du chêne sans gravité
Chênes vert et liège	Bupreste du chêne sans gravité
Châtaignier	Pas de nouvelles observations relevées
Frêne	Pas de problèmes relevés
Buis	Pyrale du buis
Mélèze d'Europe	Meria Laricis - Pollution à l'ozone
Pin sylvestre	Diplodia pinea (Sphaeropsis du pin) - Leptoglossus occidentalis
Pin d'Alep	Diplodia pinea - Crumenulopsis soriora (chancre du Pin d'Alep)
Pin maritime	Pas de nouvelles observations relevées
Sapin pectiné	Epinotia subsequana – dépérissement généralisé (sécheresse)
Epicéa	Pollution à l'ozone

Etat de santé :  = bon       = moyen       = médiocre

## Suivi des principaux problèmes

		2018	2019	2020		
<b>Toutes essences</b>	Sécheresse					
	Gel					Problème absent ou à un niveau faible
<b>Feuillus</b>	Défoliateurs					
	Bombyx					Problème nettement présent, impact modéré
	Oïdium					
<b>Résineux</b>	Processionnaire du pin					
	Typographe de l'épicéa					Problème nettement présent, impact modéré
	Maladie des bandes rouges					
	Rougisement printanier					
	Sphaeropsis des pins					
	Tordeuse grise du mélèze					
Fomès				Problème très présent, impact fort		
<b>Peupliers</b>	Rouille					
	Puceron					
<b>Invasifs</b>	Pyrale du buis					
	Chalarose					

## Les faits marquants pour le département en 2020

Pour cette année 2020, deux points sont à mettre en exergue survenus dans le département.

La dispersion spectaculaire d'*Epinotia subsequana* dans la sapinière de l'arrière-pays Grassois. La chenille de ce petit papillon est une « mineuse » et se développe en consommant les aiguilles par l'intérieur, d'où des arbres jaunissants puis défoliés.

Les vols de papillons adultes avaient été observés au mois de mai, confirmant que l'insecte était toujours présent en limite des départements du Var et des Alpes-Maritimes - communes de Séranon (06) et La Bastide (83) - pour au moins la 4ème année consécutive. Les effets (décolorations et défoliations) constatés durant l'été traduisaient la propagation subite à l'essentiel des sapinières de ce secteur, avec cependant des 1ers impacts souvent bénins.



Photo : Pierre Faury (juillet 2020)



Photo : Pierre Faury (juillet 2020)

Les nombreuses manifestations de *Meria laricis* dans le mélézin.

Le champignon a été signalé dans toutes les hautes vallées. Il a provoqué de nombreux spots de jaunissement et défoliation mais ne présente pas de caractère de gravité. Ce champignon favorisé par les printemps pluvieux a été signalé dans l'ensemble des mélézins de l'arc alpin du Sud (départements 04,05 et 06). Survenu au cours de la saison estivale le feuillage des mélèzes est resté jaune jusqu'à la chute des aiguilles à l'automne.



Photo : Pierre Girard (août 2020)



Photo : Pierre Faury (août 2020)



Ci-après un résumé des suivis spécifiques du réseau DSF du département.

**Les défoliateurs précoces, (Quadrat, protocole Bombyx) :** Pas de phénomène de défoliation précoce observé en 2020 sur les feuillus.

**La processionnaire du Pin :** 10 quadrats sont notés dans le 06.

Seul le quadrat correspondant au site de Gréolières est impacté par des défoliations de lisières à plus de 50 %, en baisse par rapport à 2019.

13 placettes font l'objet de relevés annuels (comptage des nids) sur le département des Alpes-Maritimes.

Elles sont installées sur les territoires de Gréolières, Gars, Le Rouret, Théoule sur Mer, Villeneuve d'Entraunes, Toudon, Bairols, Coaraze, Sospel, Valdeblore, Saint-Etienne-de-Tinée, Saorge et La Brigue. Un nouveau protocole d'observation a été observé (le relevé porte désormais sur les seuls arbres de lisière alors qu'il portait auparavant sur tous les pins inclus dans le périmètre des placettes). Les nouvelles données recueillies ne peuvent donc cette année se comparer à celles des années précédentes, mais dans l'ensemble les populations de chenilles sont plutôt stables. Les nids sont souvent de tailles plus petites que d'ordinaire et les défoliations observées moins importantes (notamment sur la placette emblématique de Gréolières, haut lieu historique de la processionnaire du pin dans le 06). Sur l'ensemble des placettes du département, seule celle de La Brigue en haute Roya le nombre de nids est en augmentation tout en restant à un niveau de défoliation plutôt faible (pas plus de 25%).

# La surveillance des organismes invasifs et émergents en 2020

Cette année, le dispositif national a été modifié et rassemblé dans une surveillance globale appelée SORE. Pour la filière forêt, le DSF recherche les organismes qui présentent le plus grand risque au niveau européen pas encore présents en France. Par ailleurs, la progression d'organismes récemment introduits est aussi suivie.

## Le Nématode du pin :

Les prélèvements : Des signalements de pins dépérissants à la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON – chargée des prélèvements) ont concernés les communes de La Gaude, Carros, Roquefort les pins, Grasse, Valbonne, Andon, Saint-Auban et Spéracèdes.

Les piégeages *Monochamus* : Ils ont été réalisés sur la période du 12 juin au 10 août, chronologiquement sur les communes de Carros, Eze, Breil sur Roya et Sospel. Au total, 164 *Monochamus* ont été capturés.

## Fusarium circinatum :

La prospection a été réalisée sur les communes de Mouans Sartoux, Villeneuve Loubet, Mougins, Le Rouret et Le Bar Sur Loup. Pas d'observation suspecte relevée.

## La Chalarose :

La chalarose du frêne n'a pas été signalée dans le département, une vigilance est apportée continuellement car elle a été signalée dans certains départements limitrophes comme les Alpes de Haute Provence.

## La Pyrale du buis :

Après leur développement spectaculaire observé en 2019, les populations de pyrales ont marqué le pas et les défoliations ont été nettement moins marquées cette année. La surveillance est surtout axée sur le suivi du front altitudinal car toutes les communes du 06 sont touchées par la pyrale.

## Xylosandrus crassiusculus :

Cet insecte fait l'objet d'un plan de surveillance depuis plusieurs années (découvert sur la commune de Nice en 2014) en lien depuis plus de deux ans avec le programme européen life SAMFIX. Ce programme est destiné à mettre en place des protocoles de surveillance, d'alerte mais aussi d'éradication ponctuelle dans plusieurs sites identifiés et suivis. La répartition de cet insecte est maintenant bien connue et des campagnes de piégeage annuelles visent à identifier sa progression.

Cette année, les piégeages ont confirmé sa présence sur le littoral à l'instar de ces dernières années. Mais des piégeages ont révélé sa présence sur la commune de Levens à la confluence de la Vésubie et du Var. On observe donc une remontée vers le Nord de l'insecte.

### Noms et coordonnées des CO du département :

Pierre FAURY Technicien forestier CRPF Correspondant observateur du DSF	06-75-69-61-74 pierre.faury@cnpf.fr
Benjamin CROUTE Technicien forestier ONF Correspondant observateur du DSF	06-20-99-55-99 benjamin.croute@onf.fr
A partir 2021, nous accueillons un nouveau correspondant observateur dans les Alpes-Maritimes qui prendra ses fonctions en cours d'année.	Quentin VANESTE Technicien forestier CRPF Correspondant observateur du DSF quentin.vanneste@crpf.fr